

## UEHC de Mont-de-Marsan :

### **Responsabilité, Solidarité et Vérité pour un climat apaisé !**

#### **UEHC de Mont-de-Marsan : Responsabilité, Solidarité et Vérité pour un climat apaisé**

L'UEHC de Mont-de-Marsan traverse une période indéniablement complexe. L'accueil de profils de mineurs potentiellement violents et qui passent à l'acte, mettent à rude épreuve le quotidien de la structure. Face à ces tensions, l'**UNSa- SPJJ**, fidèle à ses valeurs de responsabilité et d'objectivité, refuse de céder à la surenchère anxiogène, aux attaques personnelles ou à la division entre les catégories de personnels, comme un syndicat a pu le faire dans un tract à sens unique.

Pour nous, **chaque agent, agent technique, secrétaire, éducateur, RUE, directeur, a droit au respect, à la sécurité et à la clarté** dans l'exercice de ses missions. Mettre de l'huile sur le feu par des approximations ne résoudra rien ; c'est par l'analyse objective des faits et le dialogue exigeant que nous protégerons les professionnels et les mineurs.

#### **Respecter les parcours de chacun et soutenir l'équipe en place**

Brandir des chiffres d'arrêts maladie de manière globale pour accentuer un effet de crise, c'est instrumentaliser la santé des personnels. Chaque situation médicale est singulière, mérite le respect et la discrétion, et non d'être jetée sur la place publique.

Ce qui nous importe aussi, c'est **l'engagement et le professionnalisme des agents actuellement en poste**, ainsi que des personnels venus en renfort. Dire que la structure n'est plus protectrice ou que les professionnels sont livrés à eux-mêmes est injuste pour ceux qui, chaque jour, maintiennent la continuité éducative avec courage. Nos collègues absents méritent notre soutien bienveillant, mais ceux qui travaillent méritent aussi notre considération et un message de stabilité.

#### **Refuser la politique du pire : Les conséquences d'une fermeture**

Réclamer une "cessation d'activité" ou la fermeture de la structure est une posture court-termiste qui ignore la réalité et l'impact d'une telle décision sur l'ensemble de notre communauté de travail :

**-Pour les mineurs et leurs familles :** C'est synonyme de déplacements brutaux, de ruptures dans les parcours éducatifs et d'un éloignement géographique douloureux.

**-Pour les personnels de l'unité :** Une fermeture mettrait immédiatement en péril la situation des agents contractuels, dont l'avenir et les contrats dépendent directement de l'activité de la structure.

**-Pour nos collègues du Milieu Ouvert (MO) :** Fermer l'UEHC, c'est basculer une charge de travail et une pression sur les éducateurs de MO, obligés de chercher et de négocier des solutions de placement alternatives dans l'urgence absolue, au sein d'un dispositif déjà saturé.

L'UNSa- SPJJ refuse de fragiliser, précariser des agents pour faire un coup syndical. Nous défendons l'outil de travail et l'ensemble de la chaîne éducative.

Lors de notre temps d'échange avec avec la direction territoriale et la direction de service le 17 juin, il a été annoncé un plan de soutien pragmatique pour sécuriser l'été et soulager les équipes sur le terrain :

- La DS, soutenue par la DTAS, reprend l'ensemble des Emplois du Temps pour la période estivale. De plus, la DS et le RUE assumeront à eux deux les astreintes, avec un relais de la DTAS sur certains week-ends et l'appui des cadres territoriaux (CTPJ).

- Le « fil rouge » est assuré par les éducateurs en service, la direction prenant à sa charge le travail administratif (rail calendaire, billets de train, etc) pour permettre aux professionnels de se concentrer exclusivement sur le cœur de leur métier : l'accompagnement éducatif. Dans le même sens, les missions complémentaires (ADP) sont suspendues pour les éducateurs. Aucune astreinte ne sera assurée par les éducateurs.

- Le CTPJ sera présent sur l'unité tous les deux jours, et la direction (DT/DTA) se répartira les présences aux réunions de service pour rompre tout sentiment d'isolement.

**-Le recours à l'intérim comme bouclier RH :** Face aux vacances de postes, l'appel à des personnels intérimaires (pour les nuits et les prises en charge en journée) est une réponse pour maintenir l'activité et soulager l'équipe permanente. Loin d'être une solution idéale à long terme, cette mesure d'urgence indispensable permet aujourd'hui de garantir un accompagnement éducatif et de relancer les activités éducatives nécessaires aux jeunes. Un travail de proximité avec l'agence d'intérim permettrait de sécuriser les personnels en ciblant des agents aguerris et évitant le turn-over sur l'intérim. Oui, l'intérim n'est pas la panacée, mais il nous semble préférable à une fermeture sèche de l'UEHC

**Le mineur qui s'est rendu responsable d'actes de violences a été orienté.** Nous rencontrerons par ailleurs l'équipe prochainement pour aller plus loin dans l'analyse du mal-être qu'ils ont pu verbaliser.

Nous prenons acte des mesures prises par la direction territoriale pour étayer l'UEHC. **Nous resterons extrêmement vigilants quant à leur application effective tout au long de l'été,** afin que chacun : personnel éducatif, cuisiniers, secrétaire, adjoint technique, RUE, Directrice, contractuels, stagiaires et personnels intérimaires, puissent exercer ses missions sereinement et en toute sécurité.

**L'UNSa- SPJJ reste à vos côtés, sans dogmatisme, avec pour seule boussole l'équité, l'objectivité et le bien-être de TOUS les personnels.**

**La délégation UNSa-SPJJ SUD-OUEST**

Bordeaux, le 18 juin 2026